



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question au Gouvernement n° 1601

[Texte de la question](#)

PLAN CANCER

M. le président. La parole est à Mme Ségolène Neuville, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Ségolène Neuville. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Le Président de la République a annoncé ce matin les priorités du troisième plan cancer.

Les trente dernières années ont été marquées par d'énormes progrès dans le dépistage et le traitement des cancers, mais aussi, malheureusement, par une augmentation du nombre de cas. Je veux en profiter pour encourager toutes celles et tous ceux qui se battent au quotidien contre le cancer : les malades eux-mêmes et leurs proches, les associations, les équipes de recherche, les équipes soignantes. (*Applaudissements.*)

Ce sujet nous concerne tous : trois millions de personnes vivent actuellement en France avec un cancer, ancien ou récent. Le cancer ne fait pas le tri, il nous touche tous. C'est un combat qui doit nous rassembler. Car la lutte contre le cancer est un problème de santé publique, mais pas seulement. C'est un véritable enjeu de société.

En effet, avec les progrès thérapeutiques de ces dernières années, le cancer est devenu bien souvent une maladie qui guérit, mais aussi une maladie qui peut devenir chronique. La question de la qualité de vie du patient et de ses proches, pendant et après le cancer, est donc centrale.

Le rapport de la société à la maladie, au malade et à son entourage doit évoluer, car si c'est la maladie qui affaiblit le corps, c'est bien la société qui, parfois, exclut les personnes malades. Une personne sur trois atteintes d'un cancer perd son emploi dans les deux ans qui suivent le diagnostic. Dans ce contexte de fragilisation sociale, le reste à charge peut devenir un véritable obstacle pour certains soins, pourtant essentiels à la qualité de vie.

Madame la ministre, ce matin, le Président de la République a affirmé sa volonté de lutter contre toutes les inégalités face au cancer. Pouvez-vous nous dire comment le troisième plan cancer entend répondre à cette priorité ? Pouvez-vous nous donner les principaux axes de ce plan et nous dire en quoi il complète les précédents ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.*)

Mme Marie-George Buffet. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Vous avez raison, madame la députée, la lutte contre le cancer doit nous rassembler tous. Chaque année, ce sont 150 000 personnes qui meurent d'un cancer, et ce sont plus de 80 000 cancers qui pourraient être évités si l'on pense aux ravages du tabac et de l'alcool.

Ce matin, le Président de la République a lancé une vaste mobilisation à travers le troisième plan cancer, qui courra sur les six prochaines années et sera financé à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

À travers cette mobilisation, le Président de la République a souhaité marquer la priorité qu'il donne à la lutte contre les inégalités. Si le cancer n'est pas toujours une fatalité, nous ne sommes pas tous égaux face à la maladie et face à la guérison. Certains ont jusqu'à deux fois et demie plus de risques d'être malades et de mourir d'un cancer que d'autres. C'est la raison pour laquelle, dans le prolongement des plans précédents, le Président de la République a souhaité souligner l'importance des nouveaux traitements et de l'innovation, et, avec Geneviève Fioraso, nous sommes particulièrement attentives aux progrès de la recherche.

Mais ce qui marque un tournant dans le plan présenté ce matin, c'est la volonté de mettre l'accent sur le dépistage et la prévention, pour faire reculer les inégalités territoriales et sociales. La priorité va donc être accordée au dépistage et à la mise en place d'un programme national de lutte contre le tabagisme, ainsi qu'à la qualité de vie des malades et des anciens malades. Je veux souligner l'avancée considérable que va représenter le droit à l'oubli, qui permettra à des personnes qui ne sont plus malades de ne plus être considérées comme telles par leur banque ou par leur assurance.

C'est donc une vaste mobilisation collective qui a été lancée ce matin par le Président de la République, et je vous invite tous à vous y associer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Neuville](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1601

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 février 2014](#)